

46^E CONGRÈS DE L'AAQ

Les archives manuscrites avouent ! Papier d'écriture en Nouvelle-France au XVII^e siècle : usages, usagers et catégories de documents

CÉLINE GENDRON

Ph. D.¹, École de Bibliothéconomie et des sciences de l'information,
Université de Montréal

INTRODUCTION

Notre recherche doctorale s'intéresse au papier d'écriture utilisé en Nouvelle-France au XVII^e siècle. En l'absence de moulins à papier (et d'imprimeries), le papier est donc importé : « le Régime français n'a pas davantage construit de moulins à papier qu'il n'avait installé d'imprimeries » (Galarneau, 2001, p. 82). Or, ce type de papier existe en grande quantité en Nouvelle-France à cette époque, en dépit du faible taux de population : la colonie ne comptait qu'une centaine de personnes en 1627 et environ 3 000 habitants en 1663 (Mathieu, 2001, p. 85-86 ; Lahaise et Vallerand, 1999, p. 109-110). Il n'y a qu'à prendre connaissance des actes de tous ordres que l'on retrouve dans les

principales collections d'archives au Québec seulement pour se rendre compte que, malgré le faible taux de population, on a beaucoup écrit en Nouvelle-France, même au XVII^e siècle². Devant une telle profusion de documents, nous sommes donc en mesure d'apprécier l'importance des écritures administratives pour la gestion de la colonie. Au-delà des communications administratives (royauté, gouvernement colonial), les documents judiciaires, les actes notariés, la correspondance individuelle et les transactions marchandes offrent des pistes « papetières » non négligeables. Les grands écrits, telles les *Relations des Jésuites* ou autres textes d'oraison, rédigés sur place, mais envoyés dans la mère patrie pour impression et publication, sont également des pistes à analyser dans la mesure où les originaux ont été conservés.

Notre corpus de recherche s'est construit à partir de documents (pièces et dossiers) repérés dans les centres d'archives publiques et privées : Bibliothèque et Archives Canada (BAC), Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ), les archives des Augustines, des Ursulines, du Séminaire de Québec, des Jésuites, des Sulpiciens (PSS), de la Congrégation Notre-Dame (CND) et des Religieuses hospitalières de Saint-Joseph (RHSJ) ainsi que les manuscrits du XVII^e siècle de la Collection Baby, logée à l'Université de Montréal. La constitution de notre corpus s'est faite au gré de la disponibilité des documents, jumelée aux choix des archivistes ou des centres d'archives (voir Tableau 1). Une fiche de collecte nous a permis d'enregistrer un certain nombre d'éléments d'information qui ont contribué à exploiter les éléments de recherche suivants sur le papier : ses caractéristiques, sa provenance, ses filières d'approvisionnement, ses usages et ses usagers ainsi que son importance comme support matériel recélant des informations non perceptibles (voir Tableau 2).

Organismes / Centres d'archives	Dossiers / Séries consultés(es)	Pièces retenues	Feuillets analysés	Autres types de documents *	Total de feuillets analysés [†]
Augustines	10	68	116	1: <i>Registre des malades de l'Hôtel-Dieu 1689-1698</i> (85 feuillets) 2: <i>Registre des malades de l'Hôtel-Dieu 1698-1709</i> (54 feuillets)	139
BAC	15	53	118	1: <i>Dictionnaire montagnais</i> (202 feuillets) 2: <i>Livre de prières en illinois</i> (185 feuillets)	505
BAnQ-Mtl	11	85	296		296
BAnQ-QC	28	42	232		232
CND	15	110	229		229
Jésuites		26	171	1: <i>Dictionnaire Tsonnontuan</i> (71 feuillets) 2: <i>Manuscrit de 1652</i> (302 feuillets)	171
RHSJ	4	8	75	1: <i>Les Annales</i> (209 feuillets) 2: <i>Registre des recettes et dépenses de l'Hôtel-Dieu de Montréal 1696-1726</i> (jusqu'en 1715) (110 feuillets)	394
Séminaire QC	4	12	163	1: <i>Livre de comptes appelé Le Grand livre</i> (560 feuillets)	723
Sulpiciens	6	73	98		98
Ursulines	15	157	210	1: <i>Livre des Redditions de Comptes annuels</i> (268 feuillets) 2: <i>Livre contenant les actes d'assemblées capitulaires</i> (384 feuillets) 3: <i>Registre des entrées et sorties des petites filles françaises et sauvages de 1641</i> (141 feuillets) 4: <i>Annales des Ursulines de Québec – Tome 1 1639-1822</i> (221 feuillets)	1 112
TOTAL Corpus initial	108	634			3 899
Baby	29	228	430		430
TOTAL Incluant le corpus témoin	137	862			4 329

Tableau 1: Corpus présentant le nombre de dossiers, de pièces et de feuillets analysés.

- *. Ce sont des ouvrages manuscrits à multiples pages ou cahiers, reliés ou liés par des ficelles: dictionnaires, vocabulaires, livres de comptes, etc.
- †. Le total des feuillets analysés inclut les feuillets des pièces retenues ainsi que le nombre de feuillets sélectionnés dans les ouvrages manuscrits cités dans la colonne « Autres types de documents ».

Cote	CR601, S1
Date description	
Localisation	420 0 005 02- 02- 005A- 01
Contenant	1971-00-000 /11463
Description du contenu de l'unité de rangement	Contrats notariés 1685-1706 – CAM
Nombre de dossiers consultés	4

Date	Février 1685 – Mars 1689
Unité de rangement	Contrats notariés 1685-1706
Titre du document	Insinuations de contrats notariés portant donations de biens
Note	Cahier composé de 20 feuillets doubles pliés en deux
Cote	
Format de la feuille	H: 316 mm; L: 410 mm
Filigrane	écusson avec cor au centre sur un folio; initiales non encadrées MCMD juxtaposées sur l'autre folio;
Filigrane - dimensions	Écusson: H: 68 mm; L: 50 mm Initiales: H: 13 mm; L: 50 mm
Autres caractéristiques	Vergeures à tous les 2,5 cm
Note	Copie manuscrite faite par différents greffiers
Photo - date	Trois photos le 29 juin 2010

Tableau 2: Fiche de collecte.

Parmi ces éléments, il en est un essentiel à l'étude du papier d'écriture. À cette époque, le papier est fabriqué de chiffons, de façon manuelle – nommé « papier à la main », « papier à la cuve ou à la forme » – feuille par feuille, dans de grandes cuves logées dans des moulins (Biasi, 1999; Doizy et Fulacher, 1997; Hunter, 1943; Labarre et Swets & Zeitlinger Publishers, 1952; Nicolai, 2009; Detersannes, 1981). Les spécialistes ont

retenu quatre caractéristiques déterminées par la forme (ou le cadre), qui sont autant de points de repère pour l'identification du papier :

- a) le format ;
- b) la finesse et la distance entre les vergeures (lignes horizontales) ;
- c) le nombre et l'écartement des pontuseaux (lignes verticales) ;
- d) et finalement, le filigrane (la marque sur le moule)³.

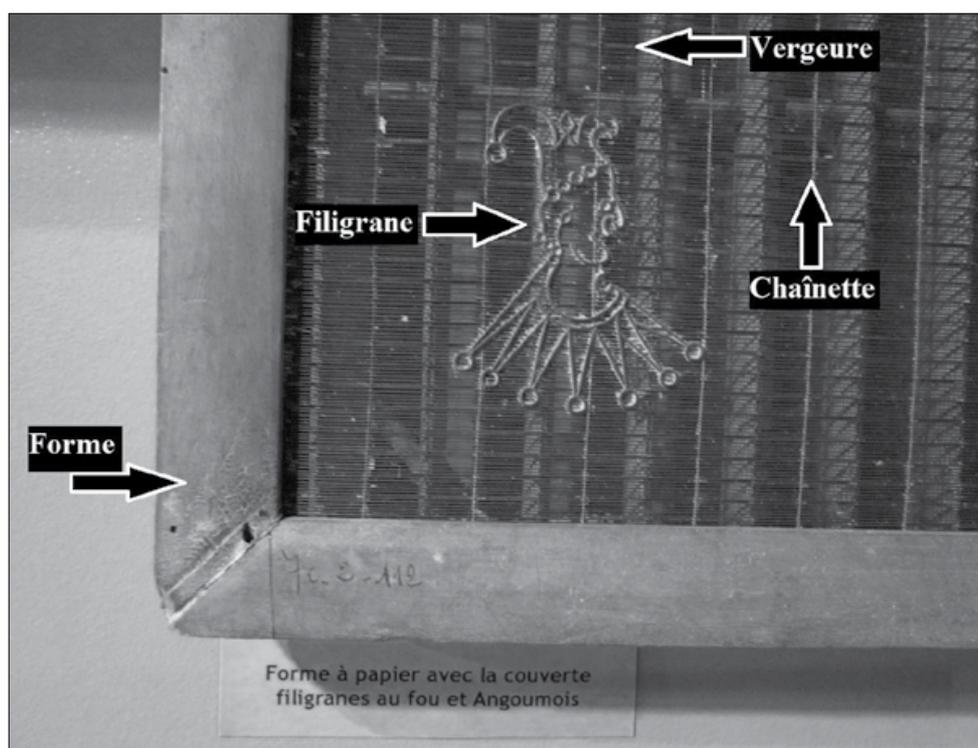


Figure 1 : Forme avec filigrane provenant du Musée du papier à Angoulême (Charente, France).
Source : Photographie C. Gendron © 7 octobre 2010.

Sans négliger les informations transmises par les trois premières, c'est cette dernière caractéristique qui présente le plus de facilité pour l'identification du papier (voir Figure 1). En effet, l'étude des filigranes comme marque d'identification du papier peut permettre d'identifier la provenance du papier fabriqué. Le filigrane (ou marque) se présente comme un « motif (signe ou ornement) que l'on appelle aussi "marque d'eau", réalisé en fil de laiton, cousu sur la toile métallique de la forme ou le tamis » (Doizy et Fulacher, 1997, p. 267). Il devient alors possible de décrire les feuillets analysés en comparant les marques et contremarques repérées avec les répertoires et dictionnaires établis par les spécialistes. Le filigrane (ou marque) est souvent accompagné d'une contremarque,

sorte de second filigrane qui porte le nom ou les initiales du maître papetier ou du moulin.

Bien que l'échantillonnage de notre corpus demeure aléatoire, l'analyse des dossiers et des pièces retenus nous a permis d'établir la provenance du papier d'écriture. Nous avons pu identifier dix-sept maîtres papetiers en provenance de deux régions productrices importantes en France, soit l'Angoumois et l'Auvergne (voir Figure 2). Ce faisant, le nom et la fonction des utilisateurs du papier ont été enregistrés. Ceci a eu pour résultat de suggérer un début de catégorisation à la fois pour les usages, les usagers et les types de documents générés. Ainsi, en remontant du document jusqu'à son utilisateur et son contexte d'utilisation ou sa fonction, nous sommes en mesure de construire un tableau cohérent des usages et usagers du papier d'écriture en Nouvelle-France auquel nous associons le type de document généré selon les circonstances, c'est-à-dire son contexte de création (Gagnon-Arguin et Mas, 2011, p. 29).

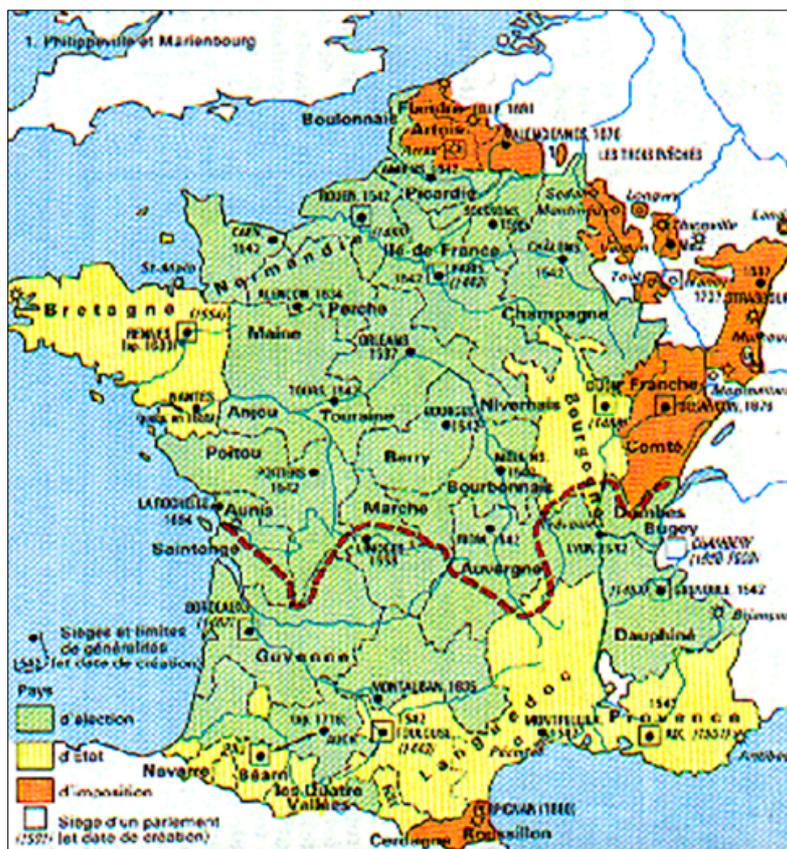


Figure 2: La France de l'Ancien Régime.

Source: http://www9.georgetown.edu/faculty/spielmag/docs/legrandsiecle/france17_1.htm

1. PAPIER D'ÉCRITURE : USAGES, USAGERS ET CATÉGORIES DE DOCUMENTS

Afin de bien circonscrire l'usage du papier en Nouvelle-France, nous nous intéressons aux écrits administratifs, aux récits d'explorateurs, de missionnaires, de voyageurs, aux divers mémoires ainsi qu'à la correspondance des particuliers, religieux ou autres. Nous avons ainsi élaboré une nomenclature de sept catégories d'activités ou usages du papier à partir du corpus établi : la gestion de la colonie par le biais de documents administratifs ; l'utilisation sous-jacente du papier comme support aux efforts missionnaires ; les occupations commerciales de la classe marchande ; le nécessaire qui accompagne les explorateurs, les voyageurs et les militaires en déplacement et/ou en poste dans la colonie ; l'administration des communautés religieuses ; les activités contractuelles entre personnes morales ou physiques par le biais d'actes notariés ; et finalement, la correspondance des particuliers.

Les résultats de cette analyse concernent presque l'ensemble de la société coloniale, soit les acteurs ou usagers dans leurs activités les plus diversifiées caractérisées par les multiples types ou catégories de documents générés pour remplir leurs tâches et fonctions. La combinaison de ces trois variables est une façon de rappeler que le papier fut l'un des supports les plus indispensables dans la poursuite de l'établissement, du développement et du maintien de la colonie en lien avec la métropole et ses dirigeants ainsi qu'avec les principaux ports de l'Atlantique français. Pour chacune des catégories, nous dégageons quelques éléments de notre corpus qui représentent des exemples pertinents de documents créés pour appuyer leurs activités. À cet effet, chaque exemple présenté fait l'objet d'un tableau détaillant le titre du document, sa date, les dimensions du (des) feuillet(s), la marque et la contremarque si elles existent, le centre d'archives où le document a été repéré ainsi que sa cote.

2. LA GESTION DE LA COLONIE ET LES SUPPORTS À L'ADMINISTRATION CIVILE : ORDONNANCES, ORDRES, COMMISSIONS, LETTRES PATENTES, JUGEMENTS

La structure coloniale française en Amérique a évolué au cours du XVII^e siècle pour se caractériser par la responsabilisation de nouvelles

instances devant se rapporter directement au roi : le poste de contrôleur général des finances et celui de Secrétaire d'État à la Marine (voir Figure 3).

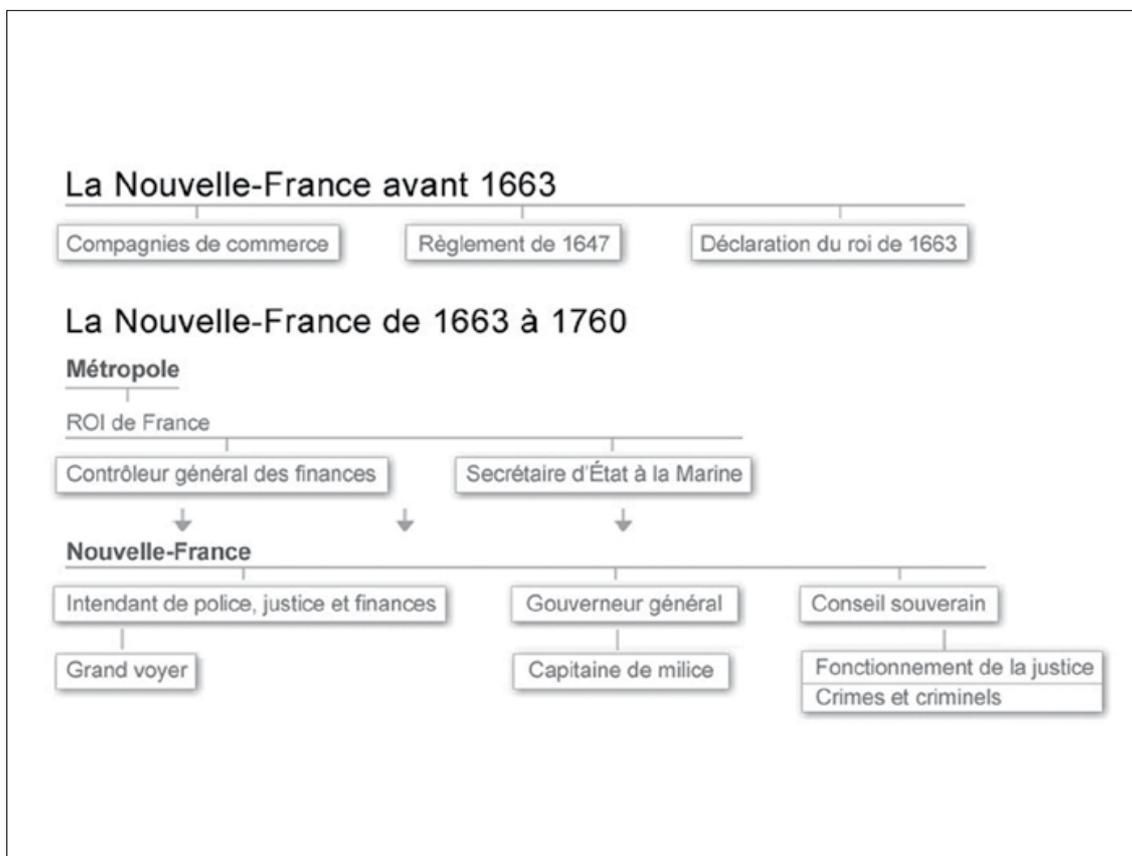


Figure 3 : Charte organisationnelle de la Nouvelle-France.

Source : Bibliothèque et Archives Canada. Nouvelle-France - Horizons nouveaux : histoire d'une terre française en Amérique. Administrer.

Repéré à : <http://www.bac-lac.gc.ca/fra/decouvrez/exploration-colonisation/nouvelle-france-horizons-nouveaux/Pages/administrer.aspx#1>

Les correspondances officielles entre les dirigeants de la métropole et les responsables de la colonie sont, en dépit de la distance et des aléas des voyages transatlantiques, nombreuses, soutenues et riches en enseignements :

Parmi les inscriptions mobiles qui donnaient forme et une certaine cohérence au monde atlantique français à l'Époque moderne, la correspondance administrative fait partie des plus durables, d'abord comme archive et ensuite dans sa longue vie posthume et historiographique. (Wien, 2009, p. 65)



Dans les mémoires et documents administratifs rédigés essentiellement pour le cabinet du Roi et pour les Secrétaires d'État à la Marine et aux Colonies, les gouverneurs, les intendants, les grands voyers et les membres du Conseil souverain y traitaient des travaux publics, des affaires de finances ou religieuses, du commerce, de l'industrie, des taxes, de jugements rendus, de guerre et de diplomatie, etc. Certains de ces documents, c'est-à-dire ceux qui n'ont pas été rapatriés lors de la Conquête britannique, se retrouvent dans les centres d'archives que nous avons consultés (Gadoury, 2004-2005).

2.1. Les acteurs : gouverneur, intendant, membres du Conseil souverain, officiers militaires

À la dissolution de la Compagnie de la Nouvelle-France en 1663, établie par Richelieu en 1628 pour assurer le développement de la colonie, et comme partie prenante de sa réorganisation bureaucratique, l'administration de Louis XIV crée le Conseil souverain de la Nouvelle-France (devenu Conseil supérieur en 1717). Le Conseil compte le gouverneur, l'évêque et l'intendant (président) ainsi que cinq conseillers choisis par le gouverneur et l'évêque parmi les personnes les plus influentes de la petite noblesse française de la colonie. Le Conseil est aussi un tribunal d'appel en matières civiles et criminelles. Enfin, il a aussi la responsabilité d'« insinuer (enregistrer) les édits, ordonnances et commissions du roi pour les faire reconnaître dans la colonie » (Mathieu, 2001). Les officiers militaires s'ajoutent à cette structure. Aux troupes du régiment Carignan-Salières arrivées dans les années 1660, se sont ajoutées les compagnies franches de la Marine (troupes de la Marine) à partir des années 1680.

2.2. Exemple de support à l'administration civile

L'administration civile utilise une panoplie d'outils pour gérer les affaires courantes : ordonnances, ordres de mission, commissions auprès des officiers, jugements du Conseil souverain, mémoires aux autorités, etc. Nous avons dans notre corpus plusieurs documents avec lesquels les responsables de l'administration civile gèrent les affaires courantes. Nous présentons ici un type de documents produit par cette administration.



Figure 4 : Commission de capitaine et lieutenant-colonel des milices du gouvernement de Québec pour René-Louis Chartier de Lotbinière.
Source: BAC. Fonds Famille Lotbinière. MG18 H 64 1 vol. 1, pièce 1, e000102477.

TITRE	DATE	DIMENSIONS	MARQUE	CONTREMARQUE	SOURCE	COTE
Commission de capitaine et lieutenant-colonel des milices du gouvernement de Québec pour René-Louis Chartier de Lotbinière	2 juin 1673	360 x 470	Trois annelets	E cœur CHAMBON	BAC	Fonds Famille Lotbinière. MG18 H 64 1 vol. 1, pièce 1.

Tableau 3 : Commission par le gouverneur à un militaire.

Le 2 juin 1673, le gouverneur Louis de Buade, comte de Frontenac, octroie une commission de capitaine et lieutenant-colonel des milices du gouvernement de Québec à René-Louis Chartier de Lotbinière, « écuyer, seigneur, substitut du procureur général, conseiller, lieutenant-général au siège de la Prévôté et Amirauté de Québec, subdélégué de l'intendant, officier de milice et agent général de la Compagnie de la Colonie » (Vachon, 1991). Il siège au Conseil souverain du 29 mai 1674 au 3 juin 1709 et est nommé membre à vie le 26 avril 1675 (voir Tableau 3 et Figure 4). Nous remarquons le sceau de Frontenac sur l'illustration.

3. LES EFFORTS MISSIONNAIRES ET LES SUPPORTS À L'ÉVANGÉLISATION: LIVRES DE PRIÈRES, DICTIONNAIRES, VOCABULAIRES

Le concile de Trente (1545-1563) a laissé des traces profondes qui se traduisent par une activité religieuse doublée d'une volonté d'uniformisation. Vers la fin du XVI^e et au début du XVII^e siècle prend forme en Europe un mouvement qui vise l'intégration sociale et religieuse. Ce mouvement pose les bases et formule les termes d'un processus d'occidentalisation appelé à marquer profondément la configuration du continent européen. C'est dans cette mouvance que s'inscrit le phénomène missionnaire français. Parallèlement à cette mutation, des théories missionnaires voient le jour. C'est ainsi qu'un vaste projet de société est en marche, appuyé par une utopie religieuse bien française: la « découverte » de l'Amérique, l'ouverture vers le Levant, l'océan Indien et l'Asie soulèvent les passions religieuses. L'Europe missionnaire est en marche: Jésuites, Capucins, Franciscains et Dominicains s'allient aux explorateurs, aux aventuriers et aux marchands. Les terres, souvent françaises, mais quelquefois huronnes, deviennent terres de mission. Il s'agit de reproduire à l'identique les institutions, les lois, les croyances, les pratiques (Deslandres, 2003, p. 22). Les missionnaires utiliseront une diversité de moyens pour parachever leur travail. Le papier devient un outil de propagande. En France, le récit des *Relations des Jésuites*, la correspondance et les manuels de mission auront un impact tangible sur l'art de la mission. En Amérique, les missionnaires sont confrontés aux défis de la conversion, de la sédentarisation et de la francisation des Amérindiens.

3.1. Les acteurs: missionnaires en déplacement, missionnaires sédentaires

Au XVII^e siècle, les missionnaires jésuites français débarquent en Nouvelle-France dans le but d'évangéliser les populations autochtones. Ces missionnaires s'installent dans la vallée du Saint-Laurent, mais ils sont également des explorateurs tenaces qui accompagnent les expéditions organisées dans le but de découvrir de nouveaux territoires et de créer de nouvelles missions afin de conquérir de nouvelles âmes. Pour les néophytes et les nouveaux convertis, le papier représente un aide-mémoire: « Un néophyte [...] il nous vint demander vn papier,

nous priant d’y marquer tous les iours : Marqués, difoit-il, les iours de feste, les iours de trauail, les iours qu’on ne mange point de chair, ... » (LeJeune et Lalemant [1640-1641], p. 52). Le rôle tangible du papier dans les efforts de conversion se manifeste, entre autres, par l’introduction de deux éléments novateurs. D’une part, les missionnaires ajoutent à leur prédication l’utilisation « des images de papier » (Ragueneau, [1650-1651], p. 94-95), technique qu’ils vont perfectionner avec les années :

Et pour leur faire entrer dans l’efprit ce qu’il leur difoit, il leur fit paraoitre une belle feüille de papier blanc, qui leur reprefentoit l’integrité, l’innonence, & la pureté de la Foy; & vne autre toute gaftée & charbonnée, où estoient écrites les calomnies qui fe débitoient contre elle... (Quen, [1655-1656], p. 61).

D’autre part, la maîtrise des langues autochtones les conduit à produire des dictionnaires et des vocabulaires afin de mieux systématiser l’approche de l’« Autre ». Ils deviennent ainsi des linguistes chevronnés et produisent de nombreux ouvrages facilement transportables et susceptibles de les aider à communiquer avec leurs nouvelles ouailles. Ces ouvrages évoluent en fonction de l’adaptation des méthodes de terrain par les Jésuites. Comme le précise Cornelius Jaenen, « Toutes formes de transmission, écrites ou autres, trahissent un certain point de vue et un contexte pour communiquer du sens » (Jaenen, 2004, p. 13). L’utilisation de dictionnaires favorise l’apprentissage des langues autochtones par les missionnaires successifs, leur permettant de rédiger des livres de prières employés dans différentes missions. Ainsi, les Jésuites avaient à leur portée des outils qui, espéraient-ils, leur permettraient de convertir, voire de franciser les autochtones.

3.2. Exemple de support à l’évangélisation : liste de verbes

Un document, daté aux environs de 1668, compile une série de verbes agniers (mohawks) et leur conjugaison (voir Tableau 4). Il est conçu par le père Jacques Frémin, arrivé en Nouvelle-France en 1655 et fondateur avec les pères Jacques Raffeix et Jean de Lamberville de la mission du Sault-Saint-Louis (aujourd’hui Kahnawake) en 1667 (Fenton, 2003). Le document est composé de onze quarts de feuilles cousus au centre dans une reliure du XIX^e siècle et inséré entre deux feuillets datés de 1888

selon le filigrane dont ces deux feuillets sont marqués (voir Figure 5). Sur le premier de ces feuillets est écrit :

This M.S. dates from about 1668 and is in the handwriting of Father James Fremin S.J. He was born in 1628, and was a native of Meaux, France. He entered the Society of Jesus in 1646 and came to Canada in 1654. He set out for the Mohawk mission in July 1667. He died at Quebec on the 20th July 1697. St. Marys College, Montreal, 2 Nov. 1888⁴.

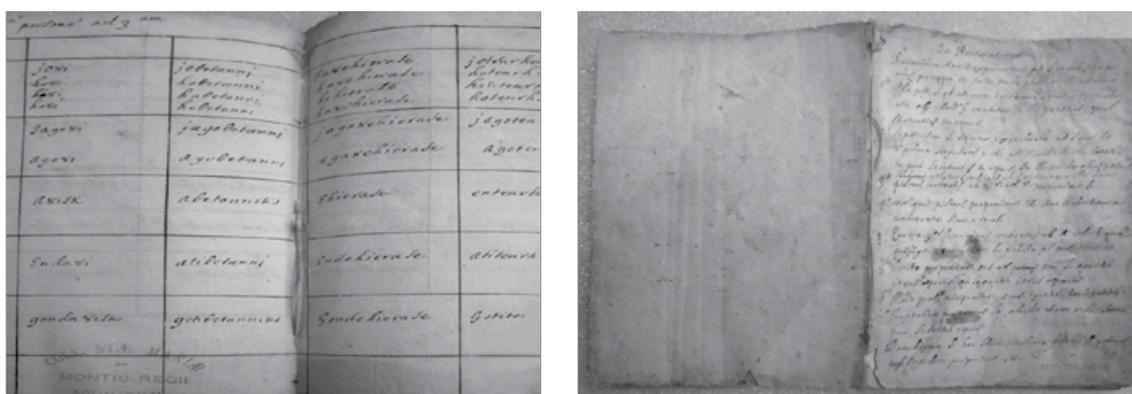


Figure 5: Verbes mohawks.

Source : Archives des Jésuites du Canada, Maison Bellarmin.
Série D Portfolio 10: N° 2 pg Q001-2000.

TITRE	DATE	DIMENSIONS	MARQUE	CONTREMARQUE	SOURCE	COTE
Verbes mohawk	circa 1668	174 x 126		Monogramme G cœur G sommé d'une couronne, au-dessus d'une grappe de raisins	Jésuites	Ser D Portf 10: No 2 pg Q001-2000

Tableau 4: Verbes mohawks

4. LE MATÉRIEL D'EXPLORATION ET LES SUPPORTS POUR L'EXPLORATION: CARTES, TRACÉS, PLANS, RAPPORTS ET MÉMOIRES, RÉCITS, JOURNAUX, ETC.

Explorations, prises de possession, commerce avec les nations autochtones, expéditions militaires: la multiplication des traversées continentales se solde par l'édification d'une série de postes royaux et de forts français s'étalant jusqu'aux confins de l'empire. Ces lieux d'échange ou de transition sont aussi des plaques tournantes pour la transmission

de missives, de comptes rendus, d'ordres de mission, etc. Dans cette section, nous présentons un ordre de mission pour un permis d'exploration.

4.1. Les acteurs: explorateurs, voyageurs et militaires en déplacement et/ou en poste dans la colonie

Missionnaires, voyageurs, officiers, mais aussi coureurs de bois et commerçants se déplacent emportant avec eux un des supports indispensables, voire irremplaçables à leurs activités diverses, le papier sur lequel sera consigné l'essentiel de leur travail: état, autorité, fonctions, tâches, activités, notes de terrain, etc. Aux missionnaires engagés dans les voies de l'évangélisation, s'ajoutent ceux qui se font explorateurs ou accompagnent les voyages d'exploration.

4.2. Exemple de support à l'exploration

Cartes, plans et journaux témoignent de l'étendue des déplacements de ces voyageurs et racontent les chemins (généralement des rivières) qu'ils empruntèrent. Dans cette section, nous présentons un permis d'exploration.

4.2.1. Permis d'exploration

Le 13 mai 1693, le sieur Louis Jolliet reçoit un permis pour se rendre aux îles Mingan ainsi qu'à l'île Anticosti « avec 3 hommes d'équipage, à condition de ne pas faire de traite et d'arrêter toute personne qui sera trouvée traitant sans un congé » (voir Tableau 5). Cette ordonnance est signée par le gouverneur Frontenac (voir Figure 6).

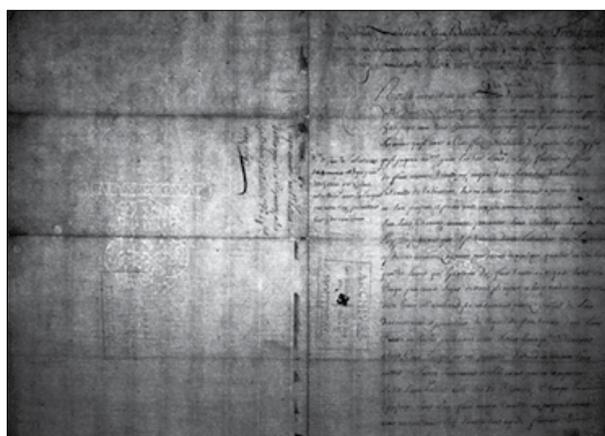


Figure 6: Permis accordé par M. de Frontenac au sieur Jolliet d'aller aux îles Mingan et Anticosti avec 3 hommes d'équipage, à condition de ne pas faire de traite et d'arrêter toute personne qui sera trouvée traitant sans un congé. Source: BAnQ-Mtl. TL4, S35.

TITRE	DATE	DIMENSIONS	MARQUE	CONTREMARQUE	SOURCE	COTE
Permis accordé par M. de Frontenac au sieur Jolliet d'aller aux îles Mingan et Anticosti avec 3 hommes d'équipage, à condition de ne pas faire de traite et d'arrêter toute personne qui sera trouvée traitant sans un congé.	13 mai 1693	320 x 410	Armes de Le Tellier	Nom de J. NOURRISSON	BAnQ-Mtl	TL4, S35

Tableau 5: Permis d'exploration.

5. L'ADMINISTRATION DES COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES ET LES SUPPORTS À LEUR ADMINISTRATION: LIVRES DE COMPTES, REGISTRES, PROCÈS-VERBAUX, REQUÊTES, CONCESSIONS, ETC.

Nous avons présenté succinctement au chapitre précédent les communautés religieuses établies en Nouvelle-France au XVII^e siècle. Dans la région de Québec, nous retrouvons les Jésuites installés de façon plus continue à partir de 1632, puis les Augustines et les Ursulines arrivées en 1639. À Montréal sont arrivés les Prêtres de Saint-Sulpice en 1657 et les Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph en 1659. Bien qu'établies sur l'île de Montréal depuis 1659, la communauté des Filles séculières de la Congrégation de Notre-Dame a été fondée officiellement en 1698.

Les communautés religieuses sont de véritables institutions avec des tâches administratives dévolues à des membres spécifiques, que ce soit pour le fonctionnement quotidien (éducation, soins aux malades et aux pauvres, activités missionnaires et religieuses, administration des biens de leur seigneurie) ou le « gouvernement » de leur communauté.

Outre les fonctions purement religieuses, les communautés établies en Nouvelle-France ont aussi des occupations liées à leur mission: se procurer du matériel scolaire, du matériel de prédication, des médicaments, des instruments médicaux, du matériel liturgique, des instruments aratoires, des demandes de fonds, etc. De plus, toutes ces communautés ont reçu un certain nombre de terres et doivent

exercer leur droit de seigneur, ce qui les oblige à produire nombre de contrats notariés en ce sens. Par exemple, entre le début de la gestion de la colonie par la Compagnie des Cent-Associés en 1627 jusqu'à sa dissolution en 1663, environ 10 % des terres concédées en fiefs et arrière-fiefs l'ont été au profit de sept institutions religieuses, soit un total de 1 422 687 ½ arpents. Ce sont les Jésuites, les Sulpiciens, les Ursulines, les Hospitalières de Québec et de Montréal, la Fabrique de la paroisse de Québec et les « sauvages chrétiens » ou les Amérindiens chrétiens de Sillery (Trudel, 1973, p. 531-532). Correspondance auprès des fournisseurs, requêtes, mémoires explicatifs, actes notariés, bref une multitude de documents sont produits pour l'administration des besoins matériels et spirituels. Par exemple, des études sur l'obtention de médicaments, d'outils chirurgicaux, de livres de prières, d'objets religieux, de vêtements sacerdotaux démontrent le soutien de délégués pour ce type d'achats précis.

5.1. Les acteurs : supérieur, supérieure, dépositaire (économe), procureur, seigneur, etc.

Nous avons parlé abondamment du rôle du procureur dans le chapitre précédent. Chez les communautés de femmes, les interventions des responsables des affaires courantes sont la plupart du temps associées à la supérieure ou à la dépositaire. Chez les Augustines, la dépositaire est élue par le Chapitre des Vocales, composé des choristes de dix ans et plus de profession. Les principales responsabilités d'une dépositaire sont d'effectuer les achats ordinaires, la tenue des comptes et des livres de recettes et dépenses et la rédaction des quittances qu'elle soumet à la supérieure pour signature. À titre d'exemple, un extrait des arrêtés de comptes de l'Hôtel-Dieu de Québec présente un acte du notaire Guillaume Audouart rédigé le 20 août 1658 avec les noms des RR. MM. Marie de St-Bonaventure de Jésus, supérieure de la maison-couvent et de l'hôpital de la Miséricorde de Québec, d'Anne de St-Bernard, son assistante, et de Marie Renée-de-la-Nativité, dépositaire, avec les signatures des trois religieuses et du notaire⁵. En 1690, sœur Louise Richard de St-Bernard est dépositaire des biens de la communauté des Filles séculières de la Congrégation de Notre-Dame (CND) et, comme telle, elle a préparé un contrat de quittance qui est rédigé officiellement par le notaire Adhémar⁶. Chez les Religieuses hospitalières de Saint-Joseph de Montréal, le titre du *Registre des comptes rendus par la Supérieure et*

la dépositaire de l'administration des biens temporel (sic) du Monastère depuis L'Établissement de chaque Supérieure jusqu'à la fin de son triennal (1669-1671) est explicite quant au rôle de la dépositaire en regard des affaires temporelles de la communauté⁷.

5.2. Exemple de support à l'administration

Chez les Filles séculières de la Congrégation de Notre-Dame, nous retrouvons un texte intitulé *Acte de la profession des vœux simples des Sœurs de la Congrégation De Nôtre Dame residentes dans les Missions [de quebec], de L'Isle St.Laurent, Et de la Coste de Beaupré* daté du 5 août 1698 et communément appelé *Vœux de 1698* (voir Tableau 6 et Figure 7).

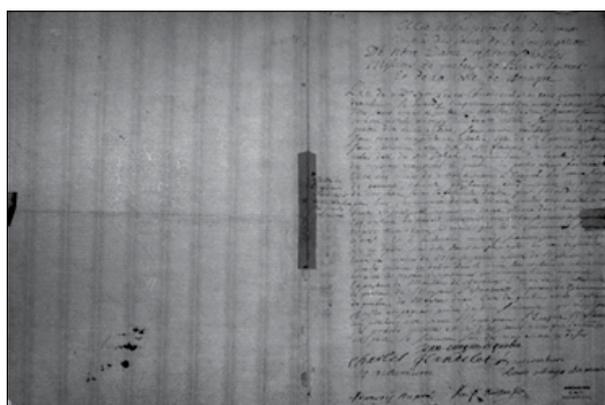


Figure 7: Acte de la profession des vœux simples des Sœurs de la Congrégation De Nôtre Dame residentes dans les Missions de quebec, de L'Isle St.Laurent, Et de la Coste de Beaupré.
Source: Archives Congrégation de Notre-Dame, cote CO06-1A-1008-03.

TITRE	DATE	DIMENSIONS	MARQUE	CONTREMARQUE	SOURCE	COTE
Acte de la profession des vœux simples des Sœurs de la Congrégation de Nôtre-Dame residentes dans la Mission de quebec, de L'Isle St.Laurent et de la Coste de Beaupré	1698	365 x 470	Cornet sur écu polonais couronné et lettres W R au-dessous pour Wendelin Riehel	Nom de P IOLLY	CND	CND-1008-03

Tableau 6: Les vœux à la Congrégation de Notre-Dame.

6. LES ACTIVITÉS COMMERCIALES ET LES SUPPORTS AU COMMERCE : PROCURATIONS, MÉMOIRES DE MARCHANDISE, FACTURES ET CONNAISSEMENTS, LETTRES DE CHANGE, OBLIGATIONS, QUITTANCES

Nous avons vu au chapitre précédent le rôle du papier dans les activités d'enregistrement et de consignation de données commerciales. Nous présentons dans cette section deux exemples de supports au commerce.

6.1. Les acteurs : armateurs, négociants, marchands, commis

Les outils au commerce sur support papier sont multiples et diversifiés. Notre recherche démontre que les utilisateurs de ces supports se retrouvent des deux côtés de l'Atlantique selon qu'ils sont les agents dans l'approvisionnement et la circulation des marchandises (armateurs, négociants, marchands, commis, etc.). Ces marchands, qu'ils soient en France ou en Nouvelle-France, sont à la fois les bénéficiaires et les récepteurs de ces marchandises (communautés religieuses, marchands locaux, administration, officiers militaires, etc.).

6.2. Exemple de support au commerce

Avec le XVII^e siècle, les transformations institutionnelles et commerciales deviennent plus radicales à partir de 1675 et de nombreuses conventions sur la protection du commerce colonial ainsi que de nouveaux principes régulateurs sont élaborés par les nations européennes faisant du commerce. La liste des documents produits à cet effet se raffine avec la mise en place de nouveaux textes législatifs qui régissent les règles du commerce : procuration, mémoire de marchandises, facture, connaissance, lettre de change, obligation, quittance, etc.

6.2.1. Un marchand bourgeois de Québec : François Hazeur

Comme nous avons déjà abondamment analysé de multiples documents à ce sujet, nous présentons ici un dossier nommé *Documents concernant les associés (...) de François Hazeur*⁸. François Hazeur, éminent marchand de Québec (1638 ?-1708), est en relation d'affaires avec de nombreux marchands en France et en Nouvelle-France. Il est d'ailleurs directeur de la Compagnie de la Colonie de 1700 à 1706 et conseiller au Conseil souverain de 1703 à 1708. Il réside à Québec. Outre son

beau-père, Pierre Soumande, il est associé avec Charles Aubert sieur de La Chesnaye, le plus important marchand de la Nouvelle-France pour le commerce du bois, des fourrures ainsi que pour les pêcheries. Il devient propriétaire de la seigneurie de La Malbaie pour les deux tiers en 1687 et à part entière en 1700. Il épouse Anne Soumande (fille de Pierre et Simone Côté) à Québec en 1672. Il est intéressant de noter les signatures des témoins au contrat de mariage, incluant celle du gouverneur Frontenac, ce qui, selon Boshier :

... permet à Hazeur d'accéder au clan influant du clergé catholique et des négociants transatlantiques, dont les familles Grignon et Gaigneur de La Rochelle et plus tard les familles Jung (Bordeaux), Pachot (La Rochelle) et Leber (Montréal et La Rochelle). (Boshier et Service canadien des parcs. Lieux historiques nationaux, 1992, p. 82 ; Jetté, 1983, p. 560)

Dans ce dossier, nous avons analysé une lettre venant de son beau-frère Pierre Soumande De Lorne (Delorme), en provenance de La Rochelle et datée du 9 mai 1687 (voir Tableau 7). Dans sa lettre, Soumande, alors capitaine sur *La Catherine*, raconte un accident causé au navire par un ouragan survenu le 27 novembre 1686 ; navire qui sombra près de Tadoussac à ce moment-là. Ses propriétaires étaient entre autres Mouchard et Guillaume Jung. Il est indiqué sur la missive qu'elle doit être donnée au capitaine Augizeau (Angizeau), c'est-à-dire le capitaine au service de François Hazeur (voir Figure 8)⁹.

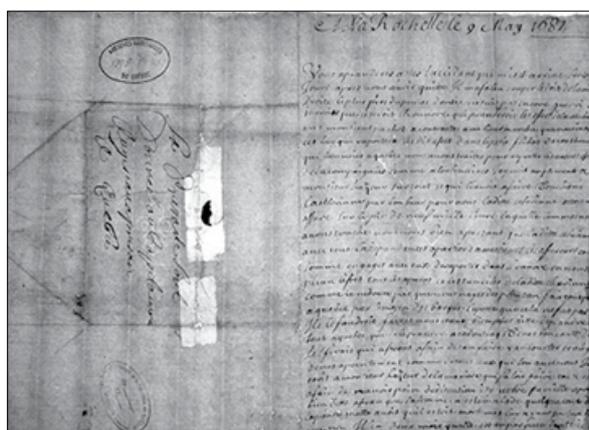


Figure 8: Dossier François Hazeur : lettre de Pierre Soumande.
Source : BANQ-QC. P1000, S3, D-951.

TITRE	DATE	DIMENSIONS	MARQUE	CONTREMARQUE	SOURCE	COTE
Dossier François Hazeur : lettre de Pierre Soumande	La Rochelle, 9 mai 1687	255 x 350	Cœur; fleur de lis		BAnQ-QC	P1000, S3, D-951

Tableau 7 : Lettre à François Hazeur.

7. LES ENTENTES ENTRE INDIVIDUS ET LES SUPPORTS AUX ENTENTES OU MINUTES NOTARIALES : ACTES D'ÉTAT CIVIL, CONTRATS DE MARIAGE, TESTAMENTS ET DONATIONS, SUCCESSIONS ET TUTELLES, INVENTAIRES APRÈS DÉCÈS, ETC.

La Nouvelle-France a poursuivi la tradition notariale française en favorisant la rédaction plus uniforme de contrats entre individus, sorte de « face-à-face juridique ». Bibliothèque et Archives nationales du Québec décrit les archives notariales ou greffes de notaires comme un ensemble des actes rédigés par les notaires au cours de leur vie :

Ces documents touchent de nombreux aspects de l'activité sociale : vie familiale (contrats de mariage, testaments, inventaires après décès, donations, tutelles et curatelles), questions foncières (ventes, contrats de concession, baux) et autres sujets d'intérêt économique (quittances, obligations, etc.). (*Archives des notaires du Québec des origines à 1937*. Repéré à <http://bibnum2.banq.qc.ca/bna/notaires/>)

Ces actes sont souvent rédigés en deux, trois ou quatre copies, ce qui en a favorisé la conservation.

7.1. Les acteurs : notaires, greffiers, commis aux greffes, garde-notes et tabellions

Plusieurs appellations sont utilisées par ceux qui rédigent les actes au nom des différentes parties : notaire royal, greffier, commis aux greffes, garde-notes, tabellion (« Officier public qui reçoit & passe les contracts & autres actes. » Dans *Dictionnaire de L'Académie française* [1^{re} éd.]. Repéré

à <http://portail.atilf.fr/dictionnaires/onelook.htm>). Selon J.-Edmond Roy, dans sa magistrale étude sur le notariat au Québec :

... ce fut en 1647 que, pour la première fois, le titre de notaire royal fut pris dans les actes par Laurent Bermen et Lecoustre, bien qu'ils n'aient jamais reçu de commission leur octroyant ce titre. Avant cette date, c'est l'intitulé Commis au greffe et tabellionage ou encore commis au greffe et tabellion qui domine. (Roy, 1899, p. 49)

En 1663, le tout nouveau Conseil souverain nomme Jean Gloria premier notaire royal de la Nouvelle-France, établissant ainsi la distinction entre notaire royal et notaire seigneurial : « Un notaire royal avait le droit de pratiquer dans toute l'étendue du gouvernement où il était appointé tandis que le notaire seigneurial ne pouvait dépasser le domaine de son seigneur » (Roy, 1899, p. 51). Ce n'est qu'à partir de cette date, avec la création du Conseil souverain et l'établissement de la justice royale, que la profession de notaire devient reconnue. Le Conseil nomme les notaires, les huissiers et les greffiers. Le greffier a la responsabilité des registres du Conseil souverain : « il rédige les procès-verbaux et assume la garde des papiers et effets déposés en preuve » (Mathieu, 2001, p. 106).

7.2. Exemple de support aux ententes ou minutes notariales

La présence d'un notaire, ou de ce qui en tient lieu, pour la rédaction des contrats est confirmée tant pour les ententes entre individus que pour des entreprises ou des communautés religieuses.

7.2.1. Concession de terre à un particulier: notaire Pierre Duquet

Pierre Duquet (1643-1687) fut notaire royal à Québec. Il acheta le greffe du notaire Guillaume Audouart et, bien qu'il n'eut que vingt ans, il fut confirmé dans ses fonctions de notaire royal par le Conseil souverain le 31 octobre 1663. Nous avons repéré un acte collationné en 1684 par Pierre Duquet, notaire royal, établi à partir de l'original en date du 28 novembre 1649 au sujet d'une concession de terre par le gouverneur Louis D'Ailleboust à Jean Sauvaget, habitant les Trois-Rivières (voir Tableau 8 et Figure 9)¹⁰.

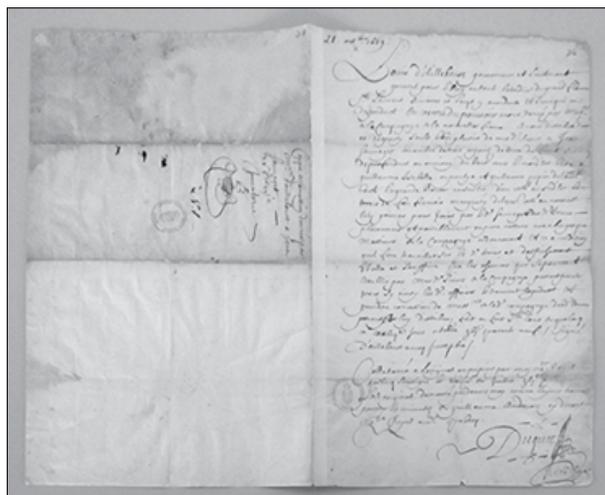


Figure 9: Concession de terre par le gouverneur Louis D’Ailleboust à Jean Sauvaget. Signé D’Ailleboust. « Collationné à l’original en papier par moy no. Royal à quebecq ... ». Signature Duquet. Fait à Québec. Source: BAC. MG8, F61, p. 26-27.

TITRE	DATE	DIMENSIONS	MARQUE	CONTREMARQUE	SOURCE	COTE
Concession de terre par le gouverneur Louis D’Ailleboust à Jean Sauvaget. Signé D’Ailleboust. « Collationné à l’original en papier par moy no. Royal à quebecq le ... juillet ... ».	Juillet 1684	343 x 415	Trois annelets. La marque surmonte le monogramme P F	B RODIER en cartouche	BAC	MG8, F61, p. 26-27 MIKAN: 2401357

Tableau 8: Concession de terre à un particulier: notaire Pierre Duquet.

8. LA CORRESPONDANCE DES PARTICULIERS ET LES SUPPORTS: LETTRES, JOURNAUX

La place de la correspondance en Nouvelle-France a fait l’objet de peu d’études. Celles-ci ont tout de même mis en évidence la valeur littéraire et/ou historique des lettres qui expriment une présence aux



gens, à l'environnement, aux événements. Dans le contexte de ces travaux, lorsqu'il est question de correspondance, les noms de Marie de l'Incarnation et d'Élizabeth Bégon émergent dans toutes les études sur les écrits de la Nouvelle-France. Les lettres de Marie de l'Incarnation sont davantage destinées à la publication que la correspondance privée entre madame Bégon et son gendre (Laflèche, 2000, p. 17). Peu d'études ont été réalisées sur le sujet. Dans sa recherche sur le thème des sentiments à l'intérieur du cadre de la famille, Lorraine Gadoury utilise la correspondance familiale pour illustrer l'évolution des attitudes et des valeurs des membres des familles de l'élite canadienne (Gadoury, 1998, p. 70). À travers ces lettres, nous pouvons reconstituer des pans de l'histoire quotidienne des habitants de la colonie, ponctuée par les aléas des guerres, des fléaux, des arrivages ou des départs des navires. Dans cette catégorie, notre corpus comporte quelques documents produits par l'administration, mais peu de lettres échangées entre individus.

8.1. Les acteurs: épistoliers

La collection Baby nous offre une série de lettres de la famille D'Ailleboust (D'Aillebout) à leurs proches (Fauteux, 1917; Gadoury, 1982; Jetté, 1983, p. 4-5). Ces lettres décrivent assez bien leurs préoccupations, leurs déplacements et leurs relations avec d'autres officiers en poste.

8.2. Exemple de support épistolier: sept lettres de la famille d'Ailleboust

De ces sept lettres, écrites sur une période de deux ans, soit de 1717 à 1719, il est difficile de départager l'original (ou première lettre) des copies. Ces lettres, écrites et signées par leur auteur, peuvent avoir été produites à un ou plusieurs exemplaires, suivant les aléas du courrier: « ... [les individus] se protégeaient en envoyant plusieurs copies des lettres importantes par le biais de divers messagers et diverses voies, presque toujours non officielles » (Gadoury, 1998, p. 52). Les missives portent au verso (par rapport au recto qui présente le texte de la lettre), une fois le feuillet plié adéquatement, l'adresse du destinataire comme le veut l'usage de l'époque. Notre analyse des documents a bien sûr porté sur le papier utilisé tout en essayant de

préciser quels membres de la famille d'Ailleboust sont engagés dans ces envois épistolaires.

Cinq lettres sont adressées à « Madame Ma très chère Mère », « Madame et très chère Mère » ou « Madame et très honorée Mère » avec comme destinataire sur l'enveloppe « Madame d'Argenteuil ». Une sixième lettre indique « Ma très chère Sœur ». Dans deux cas sur six, il est ajouté « Montréal » comme destination. La destinataire est sans doute Marie-Louise Denis (fille de Pierre et Catherine LeNeuf), qui a épousé Pierre d'Ailleboust, sieur d'Argenteuil (fils de Charles et de Catherine LeGardeur), le 4 novembre 1687 à Québec. D'où l'appellation « Madame d'Argenteuil ». Le couple a quatorze enfants (Gadoury, 1998, p. 58). Il est d'intérêt de noter que six des sept lettres datent de l'automne 1719, mais cela peut n'être dû qu'à un concours de circonstances relié à la conservation et à l'achat de cette correspondance.

Les tableaux qui suivent renvoient à trois de ces sept lettres. Nous indiquons les données tirées de la description telle que mentionnée dans l'instrument de recherche de la collection Baby : la date inscrite sur la lettre, le nom de l'expéditeur, le lieu d'expédition, le destinataire et la destination ainsi que la cote attribuée au document¹¹.

8.2.1. Trois lettres de Charles Joseph d'Ailleboust

Ces trois lettres sont signées « d'Ailleboust », vraisemblablement Charles Joseph d'Ailleboust, toutes trois en provenance de Louisbourg où il était arrivé après son départ de Québec mentionné dans la deuxième lettre ci-dessous. Deux lettres portent la même date, soit le 20 novembre 1719. Dans la première, destinée à sa mère, il écrit : « Depuis que je suis parti de quebec, je suis fort inquiet pour Dargenteuil [Louis, sieur d'Argenteuil mentionné plus haut ?] qui nest point encor arriver » (voir Tableau 9). Mention est faite de Mlle Catignon, (Marie-Anne ou Jeanne-Gabrielle) et d'un envoi de pelleteries qu'il a achetées, d'une procuration pour l'année prochaine, de quelque argent, d'un mémoire à accomplir ; il donne des nouvelles de Decouagne (probablement Jean-Baptiste) qui a été fait lieutenant ; il est fait mention de De Pontchartrain et de Monsieur de Ramesay pour sa lieutenance (sans doute Charles-Hector, sieur de la Gesse), etc. (voir Figure 10).

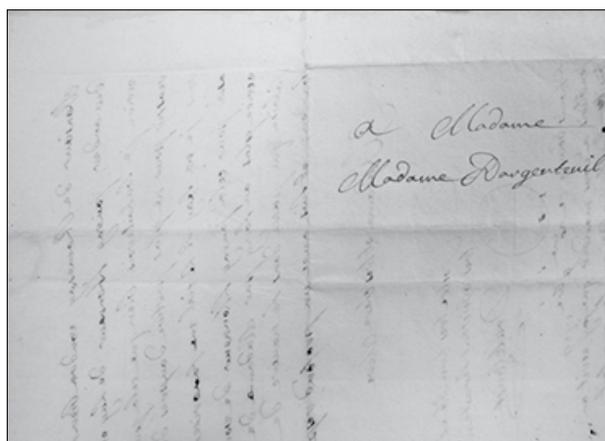


Figure 10: Première lettre de Charles Joseph d’Ailleboust de Louisbourg : à sa mère.
Source: Université de Montréal. Division de la gestion des documents et des archives. Collection Baby, cote U 3170.

TITRE	DATE	DIMENSIONS	MARQUE	CONTREMARQUE	SOURCE	COTE
Première lettre de Charles Joseph d’Ailleboust de Louisbourg : à sa mère	20 novembre 1719	340 x 222	Initiale T		Baby	U 3170

Tableau 9: Première lettre de Charles Joseph d’Ailleboust.

La seconde de ces trois lettres, portant l’entête « Mademoiselle », que nous identifions comme étant probablement Mlle Catignon mentionnée dans la lettre à sa mère, est datée de la même journée (voir Tableau 10 et Figure 11). Il s’agit plus spécifiquement de Marie-Anne (née en 1683) ou de Jeanne-Gabrielle (née en 1688) Catignon (filles de Charles et Jeanne Delestre), dont le père est marchand dans la basse-ville de Québec et garde-magasin du roi. La famille serait passée en France en 1690 (Jetté et Université de Montréal, 1983, p. 208). Leur frère, Jean-Jacques, est négociant à La Rochelle et en société avec des négociants de Québec ((Bosher et Service canadien des parcs, 1992, p.54). Ce qui explique peut-être la mention dans la lettre de d’Ailleboust du sieur Bourdon dont nous avons parlé au chapitre précédent et, selon d’Ailleboust, présentement commandant de la *Marie-Joseph*. Il mentionne également dans la lettre : « ma procuration pour toucher mes appointement de lanné (*sic*) prochaine, quelque argent et quelque peltrie (*sic*) que vous aurez la bonté de vendre a mon profit... »¹².

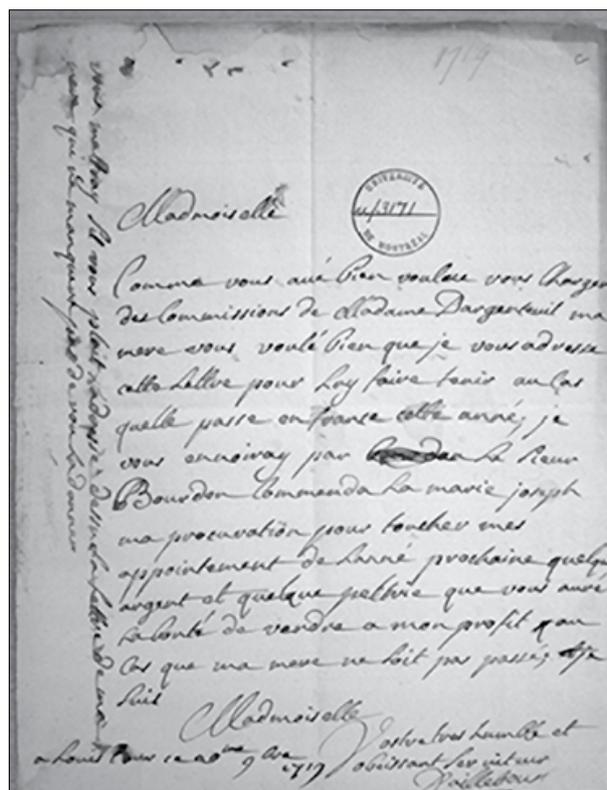


Figure 11: Deuxième lettre de Charles Joseph d’Ailleboust de Louisbourg : à Mademoiselle.
Source : Université de Montréal. Division de la gestion des documents et des archives. Collection Baby, cote U 3171.

TITRE	DATE	DIMENSIONS	MARQUE	CONTREMARQUE	SOURCE	COTE
Deuxième lettre de Charles Joseph d’Ailleboust de Louisbourg : à Mademoiselle	20 novembre 1719	170 x 220	Armoiries et nom de L LAROCHE		Baby	U 3171

Tableau 10: Deuxième lettre de Charles Joseph d’Ailleboust.

La troisième et dernière lettre, toujours de la main de d’Ailleboust, est datée du 28 novembre de la même année (voir Tableau 11 et Figure 12). Il remercie sa mère pour les nouvelles au sujet de son frère d’Argenteuil pour lequel il était inquiet. Il mentionne également certaines avances monétaires qu’il a faites pour un navire à affréter. Il signe toujours « Votre très humble et très obéissant serviteur ».

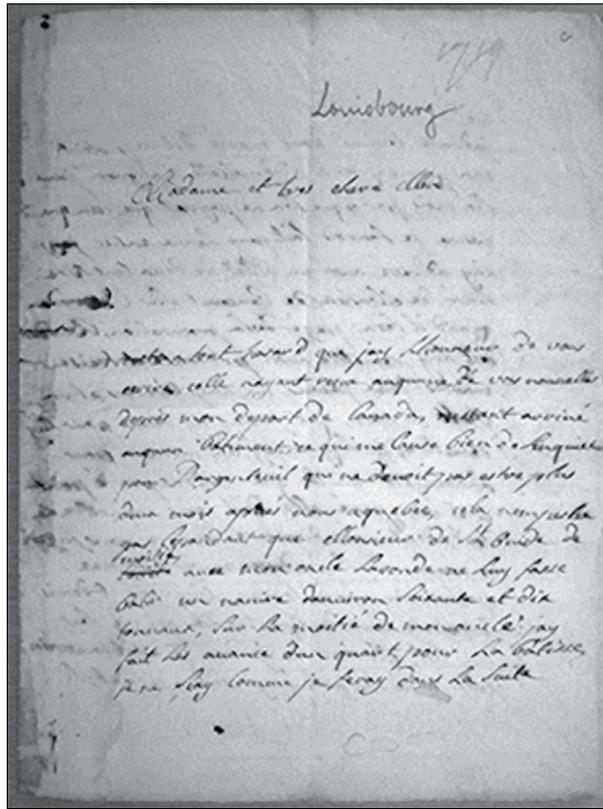


Figure 12: Troisième lettre de Charles Joseph d’Ailleboust de Louisbourg : à sa mère.
 Source : Université de Montréal. Division de la gestion des documents et des archives.
 Collection Baby, cote U 3172.

TITRE	DATE	DIMENSIONS	MARQUE	CONTREMARQUE	SOURCE	COTE
Troisième lettre de Charles Joseph d’Ailleboust de Louisbourg : à sa mère.	28 novembre 1719	345 x 223		L LAROCHE	Baby	U 3172

Tableau 11: Troisième lettre de Charles Joseph d’Ailleboust. Source : Université de Montréal.
 Division de la gestion des documents et des archives. Collection Baby, cote U 3172.

Il est à noter que ces trois lettres, en provenance de Louisbourg et rédigées à huit jours d’intervalle, sont écrites sur des feuillets qui présentent trois marques ou contremarques différentes. Ceci laisse supposer qu’il s’agissait de papier en provenance de différents moulins ou produit à des périodes différentes.

CONCLUSION

Nous avons voulu démontrer de quelle manière le papier s'avérait être un support indispensable à la colonie dans ses diverses activités administratives et de la vie courante. C'est à partir de notre corpus d'analyse que nous avons établi cette série d'activités, qui inclut un nombre saisissant de fonctions et de responsabilités, tout en s'adressant à une multitude de gens qui composent les diverses couches de la population de la Nouvelle-France. Les administrations civile et religieuse, les activités commerciales et missionnaires, l'exploration, les contrats divers et la correspondance entre individus sont autant de modes d'expression des besoins de la colonie en développement. Par la production d'actes générés par ces activités, nous sommes amenés à considérer le papier comme un véhicule essentiel de prises de décision, de données à consigner, de renseignements à fournir, d'opinions à formuler, de mémoire à conserver.

Grâce au papier d'écriture, nous voyons un gouverneur offrir une commission à un lieutenant, nous sommes témoins des agissements du Conseil souverain ou encore du rôle du lieutenant de Montréal dans une querelle entre habitants. La tâche d'évangélisation des populations autochtones a permis la conception d'ouvrages de linguistique et de transcription (vocabulaires, dictionnaires, livres de prières, etc.) qui n'auraient pas vu le jour sans ce support malléable et docile qu'est le papier. Les rapports d'exploration, les tracés et les cartes n'auraient pu donner une idée du continent, de ses fleuves, ses lacs, ses montagnes et ses villages si la possibilité de les dessiner sur le support papier n'avait existé. Que ce soit pour les marchands ou les notaires, il aurait été impossible d'effectuer les transactions devenues de plus en plus complexes avec l'introduction de nouvelles lois et réglementations. En somme, avec l'accès au papier d'écriture, une colonie s'est développée, s'est renouvelée, s'est agrandie.

CÉLINE GENDRON

NOTES

1. Au moment de la rédaction de cet article, Mme Gendron était doctorante à l'École de Bibliothéconomie et des sciences de l'information de l'Université de Montréal.
2. La base de données PISTARD (Bibliothèque et Archives nationales du Québec [BAnQ]) a numérisé 47 000 pièces et dossiers antérieurs à 1764. Dans le cadre du Projet Champlain 2004 qui visait à souligner le 400^e anniversaire de la présence française en Amérique, plus de 445 000 pages de documents du Régime français disponibles dans les différents centres de BAnQ ont été ajoutées à la base de données.
3. Les vergeures, les pontuseaux et le filigrane sont bien représentés sur cette figure.
4. Archives des Jésuites au Canada. Collection d'archives anciennes du Collège Ste-Marie. Cote Q-0100, 2000.
5. Archives du Monastère des Augustines. Documents – 1636-1753 *Arrêtés de comptes et quittances*. Extraits des arrêtés de comptes de l'Hôtel-Dieu. Cote F1-K1, 1/4.
6. Archives Congrégation de Notre-Dame - Montréal (CO06-A-3A-09-1581).
7. Archives des Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph, Montréal. *Registre des comptes rendus par la Supérieure et la dépositaire de l'administration des biens temporels*. Cote 2A7/1.
8. Bibliothèque et Archives nationales du Québec. Centre d'archives de Québec. *Documents textuels*. Cote P1000, S3, D-951.
9. Bibliothèque et Archives nationales du Québec. Centre d'archives de Québec. *Documents textuels*. Cote P1000, S3, D-951.
10. Bibliothèque et Archives Canada. Cote MG8, F61, vol. 1, p. 26-27; No MIKAN: 2401357.
11. Voir Université de Montréal. Division de la gestion de documents et des archives. *Fonds Louis-François-Georges Baby* (P58). La série P58/U qui va de 1649 à 1905 comprend 12 755 pièces de documents textuels. Elle est composée de la correspondance de la famille Baby ainsi que de toute celle acquise par le juge Baby pour sa collection de documents. Elle est classée d'abord par auteur de la correspondance et ensuite par ordre chronologique. Repéré à <http://www.archiv.umontreal.ca/p0000/P0058DS.html>
12. Collection Baby, cote U 3171.

BIBLIOGRAPHIE

ADHÉMAR. (1690). *Contrat de quittance*. Fonds du notaire Adhémar (CO06-A-3A-09-1581). Archives Congrégation de Notre-Dame, Montréal, Québec, Canada.

AUDOUART, G. (1658). *Documents – 1636-1753 Arrêtés de comptes et quittances*. Extraits des arrêtés de comptes de l'Hôtel-Dieu (F1-K1, 1/4). Archives du Monastère des Augustines, Québec, Québec, Canada.

BIASI, P.-M. de. (1999). *Le papier: une aventure au quotidien*. Paris, France: Gallimard.

BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES NATIONALES DU QUÉBEC. Archives des notaires du Québec des origines à 1937. Repéré à <http://bibnum2.banq.qc.ca/bna/notaires/>

BOSHER, J. F. et Service canadien des parcs. Lieux historiques nationaux. (1992). *Négociants et navires du commerce avec le Canada de 1660 à 1760: dictionnaire biographique*. Ottawa, Ontario: Lieux historiques nationaux, Service des parcs, Environnement Canada.

D'AILLEBOUST, C. J. (1719a). *Lettre de Charles Joseph d'Ailleboust de Louisbourg à sa mère*. Fonds Louis-François-Georges Baby (U 3170). Division de la gestion de documents et des archives de l'Université de Montréal, Montréal, Québec, Canada.

D'AILLEBOUST, C. J. (1719b). *Lettre de Charles Joseph d'Ailleboust de Louisbourg à sa mère*. Fonds Louis-François-Georges Baby (U 3172). Division de la gestion de documents et des archives de l'Université de Montréal, Montréal, Québec, Canada.

D'AILLEBOUST, C. J. (1719). *Lettre de Charles Joseph d'Ailleboust de Louisbourg à Mademoiselle*. Fonds Louis-François-Georges Baby (U 3171). Division de la gestion de documents et des archives de l'Université de Montréal, Montréal, Québec, Canada.

DESLANDRES, D. (2003). *Croire et faire croire: les missions françaises au XVII^e siècle (1600-1650)*. Paris, France: Fayard.

- DETERSANNES, G. (1981). *L'Histoire de France en filigranes [publié par le] Musée de l'affiche et du tract*. Paris, France : Publications du Musée de l'affiche et du tract.
- DOIZY, M.-A. et FULACHER, P. (1997). *Papiers et moulins des origines à nos jours*. (nouv. éd.). Paris, France : Art & métiers du livre éd.
- DUQUET, P. (1649). *Concession de terre par le gouverneur Louis D'Ailleboust à Jean Sauvaget*. Collection de la ville de Québec (MG8, F61, vol. 1, p. 26-27 ; No MIKAN : 2401357). Bibliothèque et Archives Canada, Ottawa, Ontario, Canada.
- FAUTEUX, A. (1916). *Les bibliothèques canadiennes : étude historique*. Montréal, Québec : Arbour & Dupont.
- FENTON, W. M. (2003). Joseph-François Lafitau. Dans *Dictionnaire biographique du Canada* (vol. 3). Université Laval/University of Toronto. Repéré à http://www.biographi.ca/fr/bio/lafitau_joseph_francois_3F.html
- FRÉMIN, J. (1668). *Série de verbes agniers et leur conjugaison*. Collection d'archives anciennes du Collège Ste-Marie (Série D Portfolio 10 : No 2 pg Q001-2000). Archives des Jésuites au Canada, Montréal, Québec, Canada.
- GADOURY, L. (1982). *Une famille noble en Nouvelle-France : les D'Ailleboust*. (Mémoire de maîtrise inédit). Université de Montréal.
- GADOURY, L. (1998). *La famille dans son intimité : échanges épistolaires au sein de l'élite canadienne du XVIII^e siècle*. Montréal, Québec : Hurtubise HMH.
- GADOURY, L. (2004-2005). Une ère nouvelle pour les archives en Nouvelle-France. *Archives*, 36(1), 11-27.
- GAGNON-ARGUIN, L. et MAS, S. (2011). *Typologie des dossiers des organisations : analyse intégrée dans un contexte analogique et numérique*. Québec, Québec : Presses de l'Université du Québec.
- GALARNEAU, C. (2001, mai). Le premier siècle de l'imprimé au Québec (1764-1870). Dans J. Michon, J.-Y. Mollier, GRELQ et Université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines. Centre d'histoire culturelle des

sociétés contemporaines (dir.), *Les mutations du livre et de l'édition dans le monde du XVIII^e siècle à l'an 2000 : actes du colloque international, Sherbrooke 2000* (p. 79-83). Sainte-Foy, Québec : Presses de l'Université Laval et Paris, France : L'Harmattan.

HAZEUR, F. (1687). *Documents textuels* (P1000, S3, D-951). Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Québec, Québec, Canada.

HUNTER, D. (1943). *Papermaking: the history and technique of an ancient craft* (1st ed.). New York, New York : A.A. Knopf.

JAENEN, C. J. (2004). Les premiers contacts des nations autochtones avec la culture de l'imprimé. Dans P. L. Fleming, G. Gallichan, C. Gerson, Y. Lamonde, et J. Michon (dir.), *Histoire du livre et de l'imprimé au Canada* (vol. II, p. 13). Montréal, Québec : Presses de l'Université de Montréal.

JETTÉ, R. (1983). *Dictionnaire généalogique des familles du Québec*. Montréal, Québec : Presses de l'Université de Montréal.

LABARRE, E. J. et SWETS & ZEITLINGER PUBLISHERS. (1952). *Dictionary and encyclopaedia of paper and paper-making : with equivalents of the technical terms in French, German, Dutch, Italian, Spanish & Swedish*. (2nd éd.). Amsterdam, Holland : Swets & Zeitlinger.

LAFLÈCHE, G. (2000). *Bibliographie littéraire de la Nouvelle-France*. Laval, Québec : Éditions du Singulier.

LAHAISE, R. et VALLERAND, N. (1999). *La Nouvelle-France, 1524-1760* (nouv. éd. rev. et corr.). Outremont, Québec : Lanctôt.

LE JEUNE, P. et LALEMANT, J. (1642). [1640-1641] *Relation de ce qui s'est passé en la Nouvelle France, es années 1640 et 1641 : envoyée au R. Pere provincial de la Compagnie de Jesus, de la province de France par le P. Barthelemy Vimont de la mesme compagnie, superieur de la residence de Kebec*. Paris, France : Chés Sebastien Cramoisy, imprimeur ordinaire du roy.

MATHIEU, J. (2001). *La Nouvelle-France: les Français en Amérique du Nord, XVI^e-XVIII^e siècles*. (2^e éd.). Sainte-Foy, Québec : Presses de l'Université Laval.

NICOLAÏ, A. (2009). *Histoire des moulins à papier du Sud-Ouest de la France (1300-1800): Périgord, Agenais, Angoumois, Soule, Béarn.* (reprise de l'édition originale 1935). Bordeaux, France: Delmas éd. et Monein, France: Éditions PyrÉmonde.

QUEN, J. de. (1657). [1655-1656]. *Relation de ce qui s'est passé en la mission des peres de la Compagnie de Jesus, au pays de la Nouvelle France, és années 1655 & 1656: envoyée au R.P. Louis Cellot, provincial de la Compagnie de Jesus, en la province de France.* Paris, France: Chez Sebastien Cramoisy, imprimeur ordinaire du roy, & de la reyne, ... et Gabriel Cramoisy.

RAGUENEAU, P. (1652). [1650-1651]. *Relation de ce qui s'est passé de plus remarquable és missions des peres de la Compagnie de Jesus, en la Nouvelle France, es années 1650 & 1651: envoyée au R.P. provincial de la province de France.* Paris, France: Chez Sebastien Cramoisy, imprimeur ordinaire du roy & de la reyne, et Gabriel Cramoisy.

RELIGIEUSES HOSPITALIÈRES DE SAINT-JOSEPH. (1669-1671). *Registre des comptes rendus par la Supérieure et la dépositaire de l'administration des biens temporels (2A7/1).* Archives des Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph, Montréal, Québec, Canada.

ROY, J. E. (1899). *Histoire du notariat au Canada, depuis la fondation de la colonie jusqu'à nos jours.* Lévis, Québec: La Revue de Notariat.

TRUDEL, M. (1973). *Le terrier du Saint-Laurent en 1663.* Ottawa, Ontario: Éditions de l'Université d'Ottawa.

UNIVERSITY OF CHICAGO. THE ARTFL PROJECT. Dictionnaire de L'Académie française [1^{re} éd.]. Repéré à <http://portail.atilf.fr/dictionnaires/onelook.htm>

VACHON, A. (1991). Chartier de Lotbinière, René-Louis. Dans *Dictionnaire biographique du Canada* (vol. 2). Université Laval/University of Toronto. Repéré à http://www.biographi.ca/fr/bio/chartier_de_lotbiniere_rene_louis_2F.html

WIEN, T. (1991). *Rex in fabula: travailler l'inquiétude dans la correspondance adressée aux autorités métropolitaines depuis le Canada (1700-1760) Outre-mers: Revue d'Histoire, 97(362-363), 65-85.*